



l'oxygène
à la source

Politique Environnementale et Énergétique

Site de Sinergie



[TRAITEMENT DES DÉCHETS]

Adoptée lors de la séance du Comité Syndical du 17 juin 2019

Périmètre d'activités certifié selon les normes ISO 14001 :2015 et ISO 50001 :2011 :

- Usine de valorisation énergétique Sinergie,
- Bâtiment de réception des DNDAE (Déchets non dangereux des activités économiques)
- Quai de transfert des déchets de verre et résidus de balayage des collectivités
- Plateforme provisoire de stockage et de traitement des mâchefers (processus sous-traité)
- Pesage
- Réseau de chaleur

Le site est certifié **ISO 14001** depuis le 13 décembre 2010 et **ISO 50001** depuis le 31 décembre 2018. Les certifications ne sont pas acquises définitivement : il nous appartient de poursuivre notre engagement à progresser de façon continue dans les domaines environnemental et énergétique.

Notre politique environnementale et énergétique s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement, de la Directive Cadre Déchets et de la loi de transition énergétique.

Nous nous engageons à adopter un comportement responsable et respectueux au bénéfice de l'environnement, du personnel, des riverains et de nos partenaires.

À cette fin, nous avons pris les engagements suivants pour protéger l'environnement et améliorer notre performance énergétique :

Respect des exigences légales et réglementaires et des autres exigences à caractère environnemental et énergétique qui concernent nos activités.

Diminution des émissions de gaz à effet de serre (réduction des rejets d'oxydes d'azote des fumées), du recours aux énergies fossiles, de la consommation d'eau, des rejets aqueux (recyclage des eaux de process).

Des indicateurs de suivi ont été développés pour évaluer la qualité des rejets atmosphériques, la pollution de l'eau et du sol.

Réduction de l'empreinte écologique de Sinergie avec l'augmentation de la valorisation énergétique de l'usine (électricité et chaleur).

Amélioration de la performance énergétique de nos usages significatifs qui sont suivis par des indicateurs.

Limitation et prévention des risques de pollution, d'incendie et d'accident.

Diminution des nuisances (émissions olfactives).

Bonne gestion des déchets produits sur le site.

Sensibilisation du personnel et des intervenants aux bonnes pratiques.

Prise en compte de critères environnementaux et énergétiques dans notre politique d'achat.

Ces engagements s'appuient principalement sur le programme de requalification des capacités et filières de traitement de Sinergie dont les travaux de mise en œuvre s'échelonnent de 2014 à 2020.

Ils font l'objet d'une démarche de communication en direction des élus, des services de l'Etat, des associations représentatives, des riverains, des prestataires, du personnel et des représentants du personnel.



Ces objectifs sont appropriés à la nature, à la dimension et aux impacts environnementaux et énergétiques de nos activités.

Ils sont déclinés en termes d'actions dans le programme de management environnemental et énergétique dont le suivi est garanti par des audits internes et externes annuels.

C'est en plaçant le développement durable au cœur de notre stratégie de fonctionnement et de management que nous pouvons améliorer la performance environnementale et énergétique de l'usine Sinergie de façon continue et pérenne.

L'adhésion de l'ensemble de nos partenaires et du personnel est le gage de réussite de notre politique environnementale et énergétique et de l'amélioration continue du système de management environnemental et énergétique.

Fait à Cran-Gevrier,

Le 16 JUL. 2019

Le Président,

Pierre BRUYERE

SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy

